



Schweizerische Fachstelle für Motorrad und Roller
Office suisse moto et scooter
Ufficio svizzero moto e scooter

Loretostrasse 33, 4500 Solothurn
Tel. 032 621 70 51
info@fachstelle-motorrad.ch
www.motosuisse.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE du 15 septembre 2017

Les nouveaux modèles de motos et de scooters sont tous équipés d'un système de freinage ABS

Moto: l'ABS et «l'ABS virages» s'impose

(OSMS) Depuis l'introduction, au début de l'année, des normes Euro 4, tous les nouveaux modèles de motos et de scooters de plus de 125 cm³ homologués doivent être équipés d'un système électronique de sécurité, l'ABS (antiblocage de freinage). Mieux: les spécialistes de la branche ont déjà fait un pas supplémentaire en proposant un système ABS également efficace en virages.

Actuellement, l'offre en Suisse de motos et de scooters comprend 609 modèles différents. 549 d'entre eux sont des véhicules homologués pour la route, le reste se composant de deux-roues tous terrains pour la pratique sportive. Tous les nouveaux modèles homologués en 2017, qu'il s'agisse de motos ou de scooters, doivent être équipés d'un système électronique d'antiblocage des freins (ABS), pour répondre aux nouvelles normes Euro 4; ces systèmes assurent une efficacité de freinage optimale en cas d'urgence et/ou sur des terrains glissants. Motos et scooters de plus petites cylindrées, de 50 à 125 cm³, sont également équipés d'un tel système de sécurité. La liberté est laissée aux constructeurs de choisir entre un ABS électronique et un système de freinage combiné mécanique.

Dès avant l'introduction d'un ABS obligatoire, la grande majorité des motos et des scooters était déjà équipée d'un système de sécurité ABS. En 2016, c'était le cas pour 74% des deux roues motorisés immatriculés en Suisse, alors qu'on arrivait quasi à un taux de 100% pour les motos.

«L'ABS virages» est déjà sur le marché

Les spécialistes de la branche ont déjà fait un pas supplémentaire dans le domaine de la sécurité. En plus des systèmes d'assistance électronique – comme le contrôle de traction ou différentes cartographies de gestion du moteur pour s'accorder aux conditions météorologiques et/ou à l'état de la route – tous les grands constructeurs proposent pour leurs modèles sport et tourisme de grosses cylindrées, un système que l'on pourrait baptiser «l'ABS virages». Grâce à celui-ci, il est possible même sur l'angle d'assurer une décélération optimale, sans pour autant que la roue avant ne se bloque et provoque ainsi une chute. On peut désormais imaginer que ce système techniquement complexe d'ABS qui fonctionne en virages sera, à moyen terme, plus seulement réservé aux motos de la classe supérieure, mais bien devenir également un équipement standard dans les petites cylindrées et les classes moyennes.